



## Habilitations électriques

### BO HO HOV BE BS



**Public :** Tout public

**Pré requis :**

Maîtrise des savoirs de base (lire, écrire et compter), représentation dans l'espace.

**Nombre de participants :** groupe de 8 à 12 personnes

**Organisation pédagogique :**

Face à face pédagogique  
Individualisation de la formation

**Méthodes pédagogiques :**

En groupe  
Apports théoriques et mise en situation pratique

**Moyens pédagogiques :**

Atelier spécialisé  
Matériel professionnel individuel et collectif

**Modalités d'évaluation des acquis et/ ou de la certification :**

Test d'évaluation et questionnaire écrit

**Validation :**

Attestation de compétences

**Profil des intervenants :**

Formateur professionnel

**Durée :** 14 heures

**Dates ou délai :** entrée en formation sous 3 mois, sous condition d'un effectif minimum atteint

**Lieux :**

Lycée Boucher de Perthes Abbeville  
Lycée Delambre-Montaigne Amiens  
Lycée Pierre Mendès France Péronne

**Tarif :** A partir de 25 euros /heure/stagiaire.

Hors accord cadre.

Pour les groupes, nous consulter

#### OBJECTIFS

**A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :**

- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique selon la norme NF C 18-510.
- Contrôler et mettre à jour les procédures à mettre en œuvre pour intervenir sur les installations électriques et équipements dans les meilleures conditions de sécurité et de continuité de service.

#### DESCRIPTIF

- BO, chargé de travaux d'ordre non électrique, basse tension
- HO, chargé de travaux d'ordre non électrique, haute tension
- HOV, chargé de travaux d'ordre non électrique, travaux au voisinage, haute tension
- BE manœuvre, chargé d'opérations spécifiques basse tension
- BS, chargé d'intervention élémentaire, basse tension

#### PROGRAMME

- Identifier les risques électriques sur une installation électrique (armoire, local ou champ libre)
- Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté à la situation
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès du chargé de chantier, de travaux ou de l'employeur
- Respecter les consignes de sécurité pour exécuter les travaux
- Maîtriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique
- Baliser et surveiller la zone des opérations
- Réaliser la modification en l'état d'un ouvrage électrique dans le cadre du fonctionnement normal : mise en marche et arrêt des matériels, réarmement d'un relais de protection (pour BE manœuvre)
- Réaliser une analyse préalable à l'opération (intervention) ; réaliser une intervention basse tension élémentaire (mise hors tension + VAT) et réarmement d'un dispositif de protection ; identifier, vérifier et mettre en œuvre les équipements de protection individuelle (pour BS).